



Organisation sanitaire et pédagogique de janvier École NDA

En lien avec les préconisations du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale

Madame, Monsieur ;

Objet : Information sur le **protocole sanitaire** et **pédagogique** du 1^{er} février 2021 pour l'ensemble des élèves. Les modifications sont **surlignées en jaune**.

Vous trouverez ci-dessous les indications sous forme de **tableau synthétique précisant les informations essentielles**.

Le protocole sanitaire et pédagogique repose sur le respect de cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique si possible.
- L'application des gestes barrières.
- La limitation du brassage et du croisement des élèves.
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux.
- L'information, la communication et la formation.

	Vigilance des parents	<p>Hygiène stricte des mains avant l'arrivée en classe et au retour à la maison. Si symptômes évocateurs (ex : fièvre à 38°), ne pas envoyer l'enfant à l'école. Le retour à l'école se fera dans les conditions définies par les autorités sanitaires (test négatif ou respect des délais prescrits). Une attestation sur l'honneur vous sera demandée.</p> <p>Pas d'accès des parents du CP au CM2 dans les locaux de l'école. Utilisation du chemin tracé pour les élèves et les parents de maternelles. L'ensemble des adultes portent des masques ainsi que les élèves du CP au CM2 aux abords de l'école, sur le parking et dans l'enceinte de l'école.</p>
	Présence des élèves en classe	<p>Scolarisation obligatoire avec présence de l'ensemble des élèves en classe. Recherche de la plus grande distanciation physique possible à l'intérieur de la classe (disposition en L, en U, ou les tables placées les unes derrière les autres). Distanciation physique dans la cour de récréation par niveaux de classe. Les Activités physiques et sportives en intérieur sont supprimées jusqu'à nouvel ordre (natation, salle de sports).</p>
	Périscolaire	<p>Périscolaire : garderie le matin (7h20-8h20). garderie et étude le soir (17h00-18h30). L'accueil périscolaire doit être réservé aux élèves dont les familles ont des impératifs professionnels. Pour ces familles, le périscolaire fonctionnera aux horaires habituels. Les enfants pourront être repris entre 16h35 et 18h30 au fil de l'eau. Une attestation dérogatoire est disponible dans votre espace document d'Ecole Directe.</p> <p>Les élèves seront répartis en différentes zones afin de limiter brassages et croisements. Les parents portent des masques aux abords de l'école, sur le parking et dans l'enceinte de l'école, ils doivent respecter le cheminement au sol et ne pas rentrer dans les salles de classe. Afin de limiter le nombre d'élèves, nous demandons aux familles de n'utiliser le périscolaire que par obligation. Si le nombre d'élèves se révélait trop important, des justificatifs des employeurs pourraient être demandés.</p>
	Restauration scolaire	<p>Restauration : CM1 et CM2 salle de restauration du collège. CP au CE2 dans la salle de restauration de l'école. Maternelles et jardin dans la salle de restauration de l'école.</p>

		<p>Les enfants mangeront tous les jours par tables de classe. Un espace de 2 mètres sera respecté entre 2 classes. Une vigilance accrue sera demandée aux élèves quant au respect de la propreté des locaux de restauration.</p> <p>Afin de limiter brassages et croisements l'amplitude horaire de la restauration sera augmentée. PS, CP et CM1 commenceront leur repas à 11h45. Le dernier service se terminera à 13h35. Cela ne modifie pas les horaires de l'école.</p> <p>Les thermos doivent rester en classe pour les élèves du CP au CM2. Pour les maternelles, le thermos est à déposer dans l'armoire de la petite cantine.</p>
	<p>Information aux familles et formation des personnels, des élèves</p>	<p>Moyens d'informations pour les parents sur les conditions d'ouverture de l'établissement : informations aux familles si besoin (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)</p> <p>Formation des personnels aux mesures barrières, aux règles de distanciation sociale.</p> <p>Information des élèves le jour de la rentrée et de façon régulière sur les mesures barrières, la distanciation physique et le lavage des mains.</p>
	<p>Horaires</p>	<p>Entrée et sortie en respectant la distanciation physique : marquage au sol, sens de la file afin d'éviter rassemblement, attente et croisement.</p> <p>Matin : ouverture de la grille de 8h20 à 8h35.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrivée des fraties à 8h20 - Arrivée des élèves uniques à 8h25 <p>Midi : ouverture de la grille de 11h55 à 12h05.</p> <p>Midi : ouverture de la grille de 13h35 à 13h45.</p> <p>Soir : ouverture de la grille de 16h15 à 16h35 pour les maternelles et jardin, et de 16h25 à 16h35 du CP au CM2.</p> <p>Garderie et étude du soir : ouverture de la grille possible de 17h05 à 18h30.</p> <p>Les enfants de maternelles seront déposés et repris directement dans les classes ou en salle de garderie. Les parents ne doivent pas rentrer dans les classes ni dans la garderie.</p> <p>Les parents des élèves de CP au CM2 ne rentrent pas dans l'école le matin de 8h20 à 8h35 et le midi de 13h35 à 13h45. Les élèves se rendent seuls en classe en suivant le marquage au sol.</p> <p>Le midi de 11h55 à 12h05 et le soir de 16h15 à 16h35 :</p> <p>Les élèves de maternelles sont repris à la porte des classes.</p> <p>Les élèves de CP au CE2 sont repris dans la cour de l'école. Les classes seront réparties dans la cour. Les parents doivent suivre le marquage au sol et récupérer leurs enfants en suivant le sens de circulation.</p> <p>Les élèves de CM1 et CM2 sont repris à l'extérieur de l'école (zone matérialisée par le barriérage).</p> <p>Ce fonctionnement ne pourra perdurer que si chacun respecte les gestes barrières (port du masque pour les adultes, distanciation d'au moins 1 mètre). Dans le cas où nous constaterions une trop grande difficulté à faire respecter les gestes barrières, des horaires échelonnés seraient mis en place dès que nécessaire.</p> <p>Récréations échelonnées et répartition des élèves par zone et par niveaux de classes</p> <p>Echelonnement du service de restauration</p>
	<p>Lavage des mains</p>	<p>Lavage des mains</p> <p>Eau, savon liquide, papier à usage unique dans la grande majorité des cas</p> <p>Utilisation de gel hydroalcoolique sous surveillance d'un adulte dans les espaces ne disposant pas de lavabo.</p> <p>Lavage des mains au départ de la maison, à l'arrivée dans l'établissement, avant chaque repas, avant et après chaque récréation, après être allé aux toilettes, à l'arrivée au domicile</p>

		Formation à la technique de lavage des mains le jour de la rentrée et rappel régulier .
	Nettoyage et aération	Bionettoyage et désinfection des salles de classe avec utilisation d'un produit détergent-désinfectant conforme à la norme NF 14476 une fois par jour. Bionettoyage et désinfection des parties communes (couloirs, escaliers, sanitaires notamment poignées de portes, interrupteurs, rampes, cuvettes...) une fois par jour. Aération des salles de classe lors des temps de pause d'une durée de 15 min (avant la classe, récréations, midi et pendant le nettoyage soit au moins 4 fois par jour). Une aération de quelques minutes sera réalisée toutes les heures.
	Distanciation physique d'1 mètre	Distanciation physique d'un mètre à l'arrivée et à la sortie de l'école. Recherche d'une distanciation physique à l'intérieur des salles de classe.
	Limitation du brassage des élèves	Files d'entrée et de sortie séparées avec marquage au sol et sens unique. Sens de circulation dans les couloirs , les escaliers , Division de la cour de récréation en zones en fonction des niveaux de classe (une zone PS et PS-MS, une zone MS-GS, une zone CP, une zone CE1, une zone CE2, une zone pour les CM1 et une zone pour les CM2 et la classe de CM1-CM2).
	Masque et blouse	Port de masque par les parents, les personnels OGEC et enseignants Port de masque très fortement déconseillé pour les maternelles sauf exception (cf. infra). Les masques autorisés sont les masques « grand public de catégorie 1 ou les masques chirurgicaux. Port du masque obligatoire pour les élèves de CP au CM2 . Le port du masque nécessite que l'enfant soit autonome dans la gestion de la pause du masque et qu'il dispose d'une pochette individuelle afin de ranger les masques usagés. Possibilité pour les familles de fournir à l'enfant une blouse (lavable à 60°)
	Elèves et personnels à risque	Possibilité de port du masque FFT2 sur justificatif médical
	Gestion d'un cas	Si cas suspecté : éviction immédiate de l'enfant en cas de symptôme évocateur d'infection (jusqu'aux résultats du test ou avis médical que les parents devront fournir). Si cas identifié : Eviction scolaire des cas contacts, diagnostics médicaux et retour en classe en fonction des résultats. En cas de nécessité, des tests antigéniques pourront être proposés uniquement avec accord des parents et pour les enfants de plus de 6 ans.